Humanités, littérature et philosophie

Enseignement de spécialité

Qu’est-ce que c’est ?

- L’enseignement de spécialité d’Humanités, littérature et philosophie vise à procurer aux élèves de première et de terminale une solide formation générale dans le domaine des lettres, de la philosophie et des sciences humaines. Réunissant des disciplines à la fois différentes et fortement liées, il leur propose une approche nouvelle de grandes questions de culture et une initiation à une réflexion personnelle sur ces questions, nourrie par la rencontre et la fréquentation d’oeuvres d’intérêt majeur. Il développe l’ensemble des compétences relatives à la lecture, à l’expression et à l’analyse de problèmes et d’objets complexes.

À quels élèves s'adresse cette spécialité ?

- Cette formation s'adresse à tous les élèves désireux d'acquérir une culture humaniste qui leur permettra de réfléchir sur les questions contemporaines dans une perspective élargie. En prise directe sur un certain nombre d'enjeux de société, cette formation qui fait une large place à la diversité des approches constituera un précieux apport pour des études axées non seulement sur les lettres et la philosophie, mais aussi sur les sciences, les arts, le droit, l'économie et la gestion, les sciences politiques, la médecine et les professions de santé. Elle est particulièrement recommandée aux élèves souhaitant s'engager dans les carrières de l'enseignement, de la culture et de la communication.

Quels sont les contenus d'enseignement de cette spécialité ?

- Les contenus d'enseignement se répartissent en quatre semestres, chacun centré sur une grande dimension de la culture humaniste, donc sur l'un des objets des études rassemblées sous le nom d'humanités. Ce sont :
- 1) la parole, ses pouvoirs, ses fonctions et ses usages ;
- 2) les diverses manières de se représenter le monde et de comprendre les sociétés humaines ;
- 3) la relation des êtres humains à eux-mêmes et la question du moi ;
- 4) la définition du moderne et du contemporain, avec leurs expériences caractéristiques et la tension entre tradition et innovation.

Quelles sont les sources utilisées ?

- Attentive aux textes et aux langages, ouverte à la diversité des savoirs et soucieuse d'éthique, la culture humaniste a aussi nécessairement une dimension historique. L'approche des thèmes retenus s'effectue donc, pour chaque semestre, en relation particulière avec une période distincte dans l'histoire de la culture :
- 1) Antiquité et Moyen Âge.
- 2) Renaissance, Âge classique, Lumières.
- 3) Des Lumières au début du XXe siècle.
- 4) Époque contemporaine.

Cependant…

- Cet ancrage historique ne doit pas se concevoir de manière rigide. On désigne par « période de référence » une ou plusieurs époques de l'histoire de la culture au cours desquelles les thèmes retenus sont venus au premier plan et ont connu un développement particulièrement important. Les problématiques développées au cours de la période de référence peuvent être approfondies par des comparaisons avec des problématiques plus anciennes ou plus récentes. Ces comparaisons, pratiquées à travers l'étude de textes significatifs (oeuvres intégrales ou extraits), permettent aux élèves tout à la fois de développer leur conscience historique, d'affiner leur jugement critique et d'enrichir leur approche des grands problèmes d'aujourd'hui.

Pour chaque semestre, l'intitulé général se décline en trois entrées qui correspondent à une grande subdivision de la thématique considérée. Il en résulte le tableau suivant :

Première, semestre 1	•Les pouvoirs de la parole •Période de référence : •Antiquité, Moyen Âge	•L'art de la parole •L'autorité de la parole •Les séductions de la parole
Première, semestre 2	•Les représentations du monde •Période de référence : •Renaissance, Âge classique, Lumières	•Découverte du monde et rencontres des cultures •Décrire, figurer, imaginer •L'homme et l'animal
Terminale, semestre 1	•La recherche de soi •Période de référence : •Des Lumières au début du XXe siècle	•Éducation, transmission et émancipation •Les expressions de la sensibilité •Les métamorphoses du moi
Terminale, semestre 2	•Expériences contemporaines •Période de référence : •XXe-XXIe siècles	•Création, continuités et ruptures •Individu et communication •L'humain et l'inhumain

En quoi est-ce un enseignement littéraire et philosophique ?

- Aucune de ces entrées n'est spécifiquement littéraire ou philosophique. Chacune d'entre elles se prête à une approche croisée, impliquant une concertation et une coopération effectives entre les professeurs en charge de cet enseignement qui, en terminale comme en première, doit être assuré à parts égales, chacun prenant en charge deux heures de cours par semaine en première et trois heures en terminale.
- Chaque thème est abordé à partir de textes littéraires et philosophiques français ou traduits en français, choisis comme particulièrement représentatifs de la problématique concernée. À cette fin, la présentation de chacun de ces thèmes s'accompagne d'une bibliographie indicative comprenant des oeuvres intégrales et des parties d'oeuvres. Cette bibliographie est fournie à titre d'illustration, et ne prédétermine en aucun cas le choix des textes proposés dans le cadre des épreuves du baccalauréat. Les professeurs en charge de cette formation construisent leur propre itinéraire en s'appuyant sur les textes de leur choix.

Comment les élèves sont-ils évalués ?

- Pour ce qui concerne la désignation des épreuves de première et de terminale, les termes employés, **« question d'interprétation »** et **« question de réflexion »** ou **« essai »**, ont vocation à indiquer un cadre intellectuel pour le travail de réflexion et d'écriture requis des candidats. Ils ne déterminent donc nullement un format d'exposition formellement arrêté et figé qui ramènerait l'enseignement et l'évaluation à un contrôle de conformité à un modèle arbitraire. La variété possible des formes prises par le traitement de la **« question d'interprétation »** et de la **« question de réflexion »** ou **« essai »** s'éclaire par l'explicitation des attendus de l'exercice : si la première question vise à vérifier les compétences de lecture d'un texte littéraire ou philosophique, la seconde permet la construction d'une authentique réflexion personnelle.
- Le même esprit et les mêmes exigences prévalent pour **les épreuves de première (en 2 heures)** comme **de terminale (en 4 heures)**, même si les attentes de la terminale sont naturellement plus hautes et plus fortes que celles de première.

En première.

- En classe de première, pour l'épreuve de fin d'année destinée aux élèves renonçant à la spécialité, on n'attend pas de ces derniers de longs développements, mais plutôt :
- pour ce qui **concerne l'interprétation littéraire ou philosophique**, l'élucidation du sens du texte proposé. On exerce et on valorise dans l'évaluation : la précision de la lecture du texte, l'attention portée à la langue et à son lexique, aux notions et à leur déclinaison, ainsi que le choix et la présentation des éléments de sens les plus décisifs. On apprécie également l'organisation d'un commentaire qui peut être concis, mais qui doit être circonstancié, argumenté et en prise sur la lettre comme sur l'esprit du texte étudié.
- pour ce qui concerne la **« question de réflexion » ou « essai »**, littéraire comme philosophique, la compréhension du sens de la question posée et de ce qui la justifie, ainsi que la rigueur de la réponse apportée. On exerce et on valorise dans l'évaluation : l'attention portée à la question posée, son élucidation, l'organisation d'une réponse qui peut être concise, mais qui doit être précise, ordonnée, argumentée, et faire appel de manière pertinente aux éléments les plus déterminants du texte et, plus généralement, aux connaissances acquises pendant l'année. Toutefois, la mobilisation des savoirs ne doit pas être artificielle, l'exercice proposé n'étant nullement un prétexte à la simple restitution de connaissances.

En terminale.

- L'épreuve de la classe terminale permet un plus long développement de la **« question d'interprétation »**, comme de la **« question de réflexion »** qui prend, pour cette raison, le nom d'**« essai »**.
- Les attendus relatifs au traitement de la **« question d'interprétation »** sont ceux de la classe de première. Les analyses et interprétations des candidats sont cependant plus étoffées et proportionnées au temps imparti à l'épreuve.
- Apparenté à la **« question de réflexion »**, l'**« essai »** est un exercice d'argumentation ordonnée à la fois plus bref et plus libre que la dissertation. L'important est qu'il rende compte d'une pensée personnelle, progressive et ordonnée, appuyée sur des références et des exemples précis. Quelle qu'en soit la forme, elle permet aux candidats de développer leur réponse à la question posée sans se perdre en conjectures sur le sens de cette dernière. Cette pensée *en première personne* leur permet également de développer une réflexion adossée à ce que disent les oeuvres et les textes et à ce qu'ils permettent de comprendre des réalités du monde. Le propos progresse librement, mais avec ordre, selon les contraintes logiques identifiées par son auteur.